RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

anact
agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

5 IDÉES REÇUES SUR LA QVCT

La QVCT, ce n'est pas...

une démarche réservée aux grandes entreprises (ou à celles qui en ont les moyens).

C'est...

une démarche qui s'adapte aux entreprises quels que soient leur taille, leur secteur d'activité et leur situation.

La QVCT, ce n'est pas...

une application bien-être au travail, des fruits à disposition, une nouvelle déco' pour la salle de pause.

C'est...

une démarche pour améliorer concrètement et durablement les façons de travailler ensemble.

La QVCT, ce n'est pas...

seulement un sujet RH.

C'est...

une démarche co-construite avec les salariés (et/ou leurs représentants) et la direction. Pour améliorer le travail, il faut prendre en compte l'avis de celles et ceux qui le réalisent.

La QVCT, ce n'est pas...

un projet en plus, isolé des autres.

C'est...

une démarche qui prend en compte les projets de l'entreprise susceptibles d'avoir un impact sur la QVCT (fusion, déménagement, nouvel équipement numérique, etc.).

La QVCT, ce n'est pas...

seulement un plan d'action.

C'est...

le fait d'expérimenter concrètement de nouvelles façons de travailler (nouveau planning, nouveaux outils, nouvelle répartition des projets, aménagement de bureaux, etc.).

C'est quoi la QVCT ?

La qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), c'est une démarche collective mise en place dans l'entreprise pour permettre à toutes et tous de faire du « bon travail » dans de bonnes conditions.

ET SI VOUS VOUS LANCIEZ ?
L'ANACT PEUT VOUS ACCOMPAGNER
WWW.ANACT.FR